



DÉLIBÉRATION

de la Commission de la Recherche de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 29 septembre 2022

Délibération n°29-2022 : Plan de financement de la tranche 2022 du volet recherche de contrat de plan État-Région : projet BioAlternatives

LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L4251-1 à L4251-4 ;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Vu le contrat plan État-Région Bretagne 2021-2027, notamment son volet recherche ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve à l'unanimité le plan de financement de la tranche 2022 du volet recherche du contrat de plan État-Région pour le projet BioAlternatives de 248 000€ répartis comme suit :

- 63 000€ État
- 93 000€ Région Bretagne
- 46 000€ Conseil Départemental du Morbihan

Membres en exercice : 26
Membres présents : 15
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 22

- Pour : 22
- Contre : 0

Abstentions : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe :